

213C0791
FR0010554113-OP020-AS09

28 juin 2013

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

GROUPE MONCEAU FLEURS

(Alternext)

Complément à D&I 213C0750 du 25 juin 2013

Le 27 juin 2013, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société GROUPE MONCEAU FLEURS en réponse au projet d'offre publique déposé, le 25 juin 2013, par Banque Degroof, agissant pour le compte de la société Perceva Holding¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Ledouble SA, représenté par MM. Olivier Cretté et Dominique Ledouble, mandaté par la société GROUPE MONCEAU FLEURS comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée sur le fondement de l'article 261-1 I du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

¹ Contrôlée par le fonds commun de placement à risques France Special Situations Fund I géré par Perceva.